



Rouen, le 23 mai 2020

Communiqué de l'archevêque

Le diocèse de Rouen reprend le culte progressivement à partir du 24 mai

Le Gouvernement vient d'autoriser à nouveau les Cultes en faisant appel à la responsabilité des croyants. Je le remercie vivement de ne pas avoir attendu au-delà de la nécessaire concertation avec les responsables des Cultes en France qui a eu lieu hier, vendredi.

Dans le diocèse de Rouen, les messes reprendront ce dimanche 24 mai, à condition que les communautés soient prêtes à les vivre sereinement, en respectant les consignes sanitaires indispensables. Le Culte peut donc reprendre progressivement.

Chaque fidèle se déterminera librement pour participer physiquement à la messe dominicale ou bien continuer de la suivre à la télévision ou par les médias numériques, selon sa condition de santé. L'obligation de sanctifier le Jour du Seigneur est pour tous, mais la participation à la messe est subordonnée à la santé et à l'âge.

Nous continuons à participer à l'effort national et international pour la santé publique. L'Évangile nous enjoint de penser d'abord aux autres avant nous. Les sacrements auxquels nous participons avec joie nous y envoient et nous en donnent la force.

Contact

Fabrice Madouas - 06.75.22.88.12 – dircom.diocese.rouen@wanadoo.fr